

**Ministry of Education**

School Business Support Branch  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto, ON M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-7503  
Fax: (416) 212-3990

**Ministère de l'Éducation**

Direction du soutien aux activités  
scolaires  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2  
Tél.: (416) 327-7503  
Télééc.: (416) 212-3990

**2014: SB08****NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires et des finances  
Cadres supérieurs de l'administration des affaires  
Gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement

**EXPÉDITRICE:** Cheri Hayward Directrice  
Direction du soutien aux activités scolaires

**DATE:** **avril 11, 2014**

**OBJET :** **Modules de formation sur la Directive en matière  
d'approvisionnement dans le secteur parapublic à  
l'intention des conseils scolaires de l'Ontario**

---

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, le gouvernement a lancé deux directives visant le secteur parapublic, l'une concernant les dépenses, l'autre l'approvisionnement du secteur. Ces deux directives s'appliquent aux organismes du secteur parapublic, dont tous les conseils scolaires de l'Ontario. Coïncidant avec la parution de ces directives, les conseils et le Ministère ont créé deux comités de travail dans le souci de rallier les efforts pour cerner et élaborer des ressources, des outils et des stratégies de mise en œuvre pour aider le secteur à se conformer aux exigences.

Le comité de travail relatif à la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic a commencé ses travaux en janvier 2012. Le comité se composait de personnes nommées par le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'Éducation (CODE), des comités de l'Ontario Association of School Business Officials (OASBO), dont le Council of Senior Business Officials (COSBO), des comités des finances, des ressources humaines, des opérations, de la maintenance et de la construction, de la technologie de l'information, de la vérification interne, du transport

Page 1 de 3

*Modules de formation sur la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic à l'intention des conseils scolaires de l'Ontario*

des élèves et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de personnel du ministère de l'Éducation.

Le comité a clairement fait valoir le besoin d'un outil de formation normalisé pour aider tous les conseils scolaires à sensibiliser les gens à la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic et aider le personnel et les parties prenantes à comprendre leurs rôles et leurs responsabilités pour ce qui est d'utiliser les fonds publics de manière rentable et efficace dans le cadre des activités d'approvisionnement des conseils scolaires.

Le comité a convenu de lancer un processus concurrentiel afin qu'un expert-conseil en apprentissage et formation entreprenne l'élaboration de modules de cyber apprentissage portant sur toutes les exigences obligatoires énoncées dans la directive. Le comité a également convenu que les modules seraient plus utiles s'ils étaient conçus à l'intention des divers groupes de personnel des conseils scolaires et des parties prenantes, et s'ils comprenaient des tests de vérification des connaissances et des études de cas pratiques des conseils scolaires, ainsi que des questions et réponses détaillées fondées sur la directive afin de réaffirmer les principes d'apprentissage.

Nous sommes donc heureux de vous présenter le fruit de ces travaux, c'est-à-dire les *Modules de formation sur la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic à l'intention des conseils scolaires de l'Ontario*, qui ont été mis au point par Flint Learning Solutions. Les modules de formation sont disponibles pour le cyber apprentissage en format CD-ROM ainsi que sous forme d'hyperliens pouvant être téléchargés dans l'intranet et les systèmes d'apprentissage des conseils scolaires.

Les modules de formation ont été personnalisés pour quatre publics cibles :

1. Gouvernance et cadres supérieurs
2. Personnel opérationnel
3. Personnel chargé de l'administration des écoles
4. Enseignants, parents et conseils d'élèves

Les modules de formation sont au nombre de six :

1. Loi sur la responsabilisation du secteur parapublic
2. Approvisionnement concurrentiel
3. Évaluation de l'approvisionnement
4. Attribution des contrats

5. Gestion des contrats
6. Approvisionnement non concurrentiel

En guise de complément à ces modules de formation, le comité a également mis au point un gabarit de formation que les conseils scolaires peuvent personnaliser et utiliser pour initier le personnel et les parties prenantes à ces modules de formation. Il est recommandé que le gabarit soit utilisé en guise de complément ainsi que pour déterminer les progrès que le conseil scolaire aura réalisés au fur et à mesure pour se conformer de la directive.

Le CD-ROM, les hyperliens connexes et le fichier contenant le gabarit de formation seront distribués à tous les conseils scolaires. Il leur appartiendra dès lors d'assurer le contrôle et de voir à ce que leur personnel et autres parties prenantes suivent les modules de formation. Par ailleurs, une aide sera offerte aux conseils scolaires en technologie de l'information pour les besoins d'installation et de configuration jusqu'au 30 mai 2014. Si vous avez besoin d'aide ou de soutien sur le plan informatique, veuillez communiquer avec Paul Froc à Flint Learning Solutions à l'adresse [oasbo@flintls.com](mailto:oasbo@flintls.com).

Les modules de formation et le gabarit en question sont une excellente ressource pour aider les conseils scolaires à atteindre un groupe plus étendu de personnel et de parties prenantes et aider à gérer les risques inhérents aux marchés, et ils constituent un point de référence pour la mise à jour des politiques et procédures des conseils scolaires en vue de se conformer à la Directive en matière d'approvisionnement. Ces efforts se conjugueront pour témoigner de l'engagement des conseils scolaires à l'égard de pratiques d'approvisionnement ouvertes, justes et transparentes ainsi qu'à l'égard d'une plus grande responsabilisation budgétaire vis-à-vis des collectivités locales.

*Original signé par*

Cheri Hayward  
Directrice  
Direction du soutien aux activités scolaires

Pièces jointes : CD-ROM pour le cyber apprentissage (courrier), présentation offrant un aperçu générique et hyperliens pour télécharger les modules d'internet et les installer dans votre système de gestion de l'apprentissage.